

HALLUCINATION

Par Profil supprimé Postée le 03/02/2016 03:44

bonjour

j'aimerais vous poser une question, je vais faire bref

lorsque je suis très alcoolisé, il m'arrive d'avoir l'impression de voir quelqu'un/quelque chose à côté de moi, dans la périphérie de ma vision, évidemment lorsque je regarde clairement je n'ai plus cette "hallucination"

je n'ai jamais eu d'hallucination directe, comme voir quelque chose qui n'existe pas lorsque je regarde quelque chose etc j'ai 20 ans, je bois de l'alcool le week end avec des amis, jamais seul, jamais en semaine, uniquement dans des contextes "festifs", je n'ai jamais ressenti le besoin de boire de l'alcool, mais en soirée/fête je bois souvent beaucoup, je n'ai jamais fais de coma ou autre

lorsque ces "hallucinations" m'arrivent c'est vraiment lorsque je suis très alcoolisé, toujours conscient bien sur, je n'ai jamais perdu conscience

Je réprécise que j'ai l'impression de voir quelqu'un vraiment dans la périphérie de ma vision

Pourriez vous me dire si cela est un effet "normal" de l'alcool ou pas ?

Merci

Mise en ligne le 04/02/2016

Bonjour,

Selon le taux d'alcoolémie, les manifestations et les conséquences produites par les effets de l'alcool sont évolutives. Ainsi et selon les individus, à partir de 0.2g/l la capacité visuelle peut être modifiée, l'attention, la concentration, la capacité de jugement et la rapidité des réflexes peuvent être altérés. A partir de 0.8g/l la capacité visuelles est réduite de 25% et le temps de réaction augmente de 30 à 50%, s'ajoutent la désinhibition, des troubles de l'équilibre et de la motricité. Entre 1 et 3g/l, l'ivresse apparaît de manière plus ou moins accentuée avec des troubles marqués de l'équilibre et du raisonnement, des troubles de l'élocution, de la confusion mentale et un relâchement de tous les muscles. Le risque de coma éthylique apparaît à partir de 3g/l et autour de 4g/l l'alcool peut provoquer des surdoses mortelles.

Il est fort probable, comme vous en avez l'intuition, que ce que vous décrivez soit à associer aux grandes quantités d'alcool que vous consommez lors de certaines occasions. La concomitance de diverses manifestations que nous citons plus haut (modification des capacités visuelles, confusion mentale, altération de la capacité de jugement...) pourrait vous procurer cette sensation étrange que vous nommez « hallucination ».

Bien que ne nous interpellant pas sur ce point, nous vous rappelons que des consommations très abusives, même si elles sont festives, ne sont pas sans conséquence. Si les habitudes que vous avez prises avec l'alcool vous posent question ou vous mettent en difficulté, n'hésitez donc pas à revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à 2h.

Cordialement.
